Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 **Cully**

T 021 821 04 14
greffe@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

COMMUNICATION N° 11/2026

Programme de législature

de la Municipalité

2026 - 2031

LAVAUX VIGNOBLE EN TERRASSES
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Lavaux, vignoble en terrasses inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2007

Programme de législature de la Municipalité 2026 – 2031

Ensemble, donnons-nous les moyens d'avancer



8 axes stratégiques | **31** objectifs | **29** actions concrètes | **5** années de législature

Commune de
Bourg-en-Lavaux

Préambule

Pour la législature 2026–2031, la Municipalité de Bourg-en-Lavaux entend poursuivre le développement de la commune en conciliant qualité de vie, préservation de son identité, adaptation aux évolutions de son territoire et gestion responsable de ses ressources.

Bourg-en-Lavaux bénéficie d'un patrimoine naturel, bâti, paysager et viticole exceptionnel.

La qualité de son cadre de vie, la richesse de son tissu associatif et économique, ses villages et la diversité de sa population constituent autant d'atouts à préserver et à faire vivre.

La commune doit parallèlement répondre à des enjeux importants : entretenir et adapter ses infrastructures, préserver ses ressources naturelles, répondre aux défis climatiques, accompagner la transition énergétique, améliorer les conditions de mobilité, maintenir des prestations publiques de qualité et renforcer le dialogue avec la population.

Le programme de législature 2026–2031 présente les orientations et les actions que la Municipalité entend conduire au cours des cinq prochaines années.

NOTRE MISSION

Favoriser la qualité de vie de l'ensemble de la population par des services et des infrastructures de qualité, le soutien au tissu économique local et la préservation durable de l'environnement et du patrimoine de la commune.

NOTRE VISION 2031

En 2031, Bourg-en-Lavaux est une commune qui préserve et valorise son patrimoine, son environnement et son identité, tout en accompagnant avec responsabilité les évolutions de son territoire. Elle offre à sa population un cadre de vie de qualité, des infrastructures et des services adaptés, favorise une mobilité durable et la transition énergétique, soutient la vitalité économique, viticole et associative et entretient un dialogue de proximité avec ses citoyennes et ses citoyens. Elle conduit son développement de manière cohérente, durable et attentive aux ressources dont elle dispose.

Nos valeurs

Ces valeurs, choisies par la Municipalité, constituent les principes qui guideront son action durant la législature. Elles expriment la manière dont elle souhaite exercer ses responsabilités et la relation qu'elle entend entretenir avec la population, le Conseil communal, l'administration et ses partenaires.

Proximité · Écoute · Dialogue

La proximité, l'écoute et le dialogue traduisent la volonté de rester en lien avec les réalités vécues dans les différents villages et avec les besoins de la population.

Transparence · Honnêteté

La transparence et l'honnêteté doivent favoriser une information claire et une relation de confiance.

Respect

Le respect guide les relations et les échanges, y compris lorsque les attentes ou les points de vue divergent.

Cohérence

La cohérence implique de conduire l'action communale dans la continuité des orientations fixées, en recherchant un équilibre entre les différents enjeux et les ressources disponibles.

Durabilité

La durabilité traduit la volonté d'inscrire les décisions dans le long terme, en tenant compte de leurs dimensions environnementales, sociales et économiques.

Ensemble, ces valeurs constituent le socle sur lequel la Municipalité entend conduire son action et concrétiser les engagements de son programme de législature.

Les 8 axes stratégiques

AXE 1

Améliorer notre patrimoine, plus durable et performant

Entretenir, rénover et adapter durablement les bâtiments, les infrastructures et les réseaux communaux.

AXE 2

Préserver notre environnement face aux défis climatiques

Protéger l'eau, la biodiversité et les paysages, et développer la canopée sur le territoire.

AXE 3

Maintenir une excellente qualité de vie pour la population

Réduire les nuisances, sécuriser les villages, favoriser le logement abordable et les équipements.

AXE 4

Accompagner et encourager les sociétés locales

Soutenir la vie associative, culturelle et sportive et faciliter ses activités.

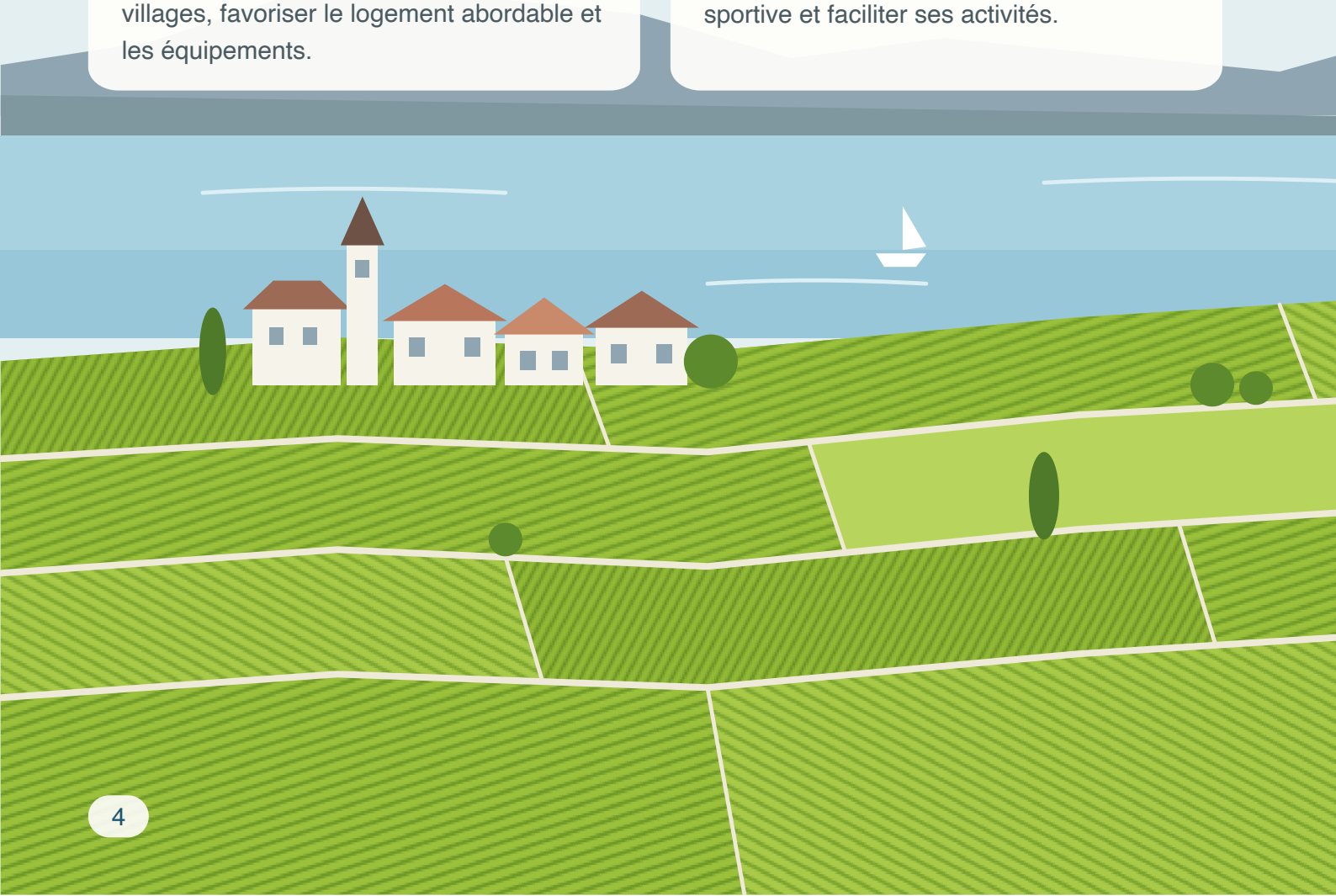

Pour concrétiser sa mission et sa vision à l'horizon 2031, la Municipalité a défini huit axes stratégiques, déclinés en 31 objectifs et 29 actions concrètes à réaliser ou à engager d'ici 2031. Les pages 6 à 8 les détaillent.

AXE 5

Soutenir l'économie locale

Fédérer les acteurs économiques et renforcer l'identité viticole et touristique de la commune.

AXE 6

Favoriser une mobilité multimodale cohérente, efficace, durable et sûre

Sécuriser les déplacements et développer les mobilités douces, partagées et publiques.

AXE 7

Encourager les énergies renouvelables et la rénovation des bâtiments

Décarboner les chauffages, encourager la rénovation et la production locale d'énergie.

AXE 8

Renforcer la communication et les informations à la population

Informer plus clairement selon les publics et renforcer la participation citoyenne.

Une gestion responsable pour concrétiser nos engagements

La Municipalité entend poursuivre ses investissements tout en veillant au maintien d'une situation financière saine et à une maîtrise de l'endettement. Sa mise en œuvre tiendra également compte des capacités de l'administration à mener les projets et de l'évolution du contexte légal.

AXE 1

Améliorer notre patrimoine, plus durable et performant

OBJECTIFS

- Poursuivre la rénovation énergétique du patrimoine bâti communal.
- Définir les bâtiments communaux prioritaires à rénover.
- Adapter les bâtiments et les espaces communaux aux réalités climatiques.
- Assurer l'entretien et le renouvellement durable des infrastructures et des réseaux communaux.

ACTIONS 2026–2031

- ✓ Engager le processus de rénovation des collèges.
- ✓ Planifier les travaux prioritaires de rénovation du patrimoine communal.
- ✓ Analyser les défauts techniques des bâtiments administratifs et prévoir les travaux nécessaires.
- ✓ Étudier et réaliser la rénovation du réservoir de Gourze et de la source de l'Arabie.
- ✓ Étudier la réhabilitation du ruisseau de Chenaux.
- ✓ Poursuivre les travaux de séparation des eaux claires et des eaux usées.

AXE 2

Préserver notre environnement face aux défis climatiques

OBJECTIFS

- Préserver les ressources en eau et sécuriser durablement l'approvisionnement autonome en eau potable.
- Renforcer la résilience du territoire face aux changements climatiques.
- Développer la canopée et la végétalisation.
- Préserver et renforcer la biodiversité.
- Sensibiliser la population aux enjeux environnementaux.

ACTIONS 2026–2031

- ✓ Élaborer et mettre en œuvre le plan canopée.
- ✓ Mettre en œuvre les mesures permettant de renforcer la végétalisation et la biodiversité sur le territoire communal.
- ✓ Poursuivre les actions en faveur d'une gestion différenciée des espaces verts et des bords de route.
- ✓ Renforcer les mesures de protection de la ressource en eau.
- ✓ Développer les actions de sensibilisation de la population aux enjeux environnementaux.

AXE 3

Maintenir une excellente qualité de vie pour la population

OBJECTIFS

- Réduire les nuisances liées au trafic et aux voies de communication.
- Maintenir un climat de sécurité et de tranquillité dans les villages.
- Favoriser une offre de logements abordables.
- Développer et maintenir les infrastructures sportives et de loisirs.
- Maintenir une offre de services de proximité de qualité.

ACTIONS 2026–2031

- ✓ Créer une offre de médiation culturelle pour tous les âges.
- ✓ Étudier la requalification de la rue de la Gare à Cully.
- ✓ Étudier un projet d'infrastructure sportive et de loisirs.
- ✓ Faire avancer le plan de quartier Crêt-Châtelet et l'utilisation du fonds Faillettaz afin de favoriser la réalisation de logements abordables.

AXE 4

Accompagner et encourager les sociétés locales

OBJECTIFS

- Maintenir le soutien aux sociétés locales.
- Être à l'écoute de leurs besoins.
- Accompagner leurs activités et leurs projets.

ACTIONS 2026–2031

- ✓ Réaliser un guide pour des manifestations durables.
- ✓ Renforcer la collaboration avec les sociétés locales par des tables-rondes et des occasions de rencontres.

AXE 5

Soutenir l'économie locale

OBJECTIFS

- Fédérer et mettre en réseau les acteurs économiques locaux.
- Renforcer la promotion et la visibilité de l'offre touristique et viticole.
- Développer les partenariats régionaux.

ACTIONS 2026–2031

- ✓ Maintenir les rencontres économiques communales.
- ✓ Promouvoir les activités œnotouristiques sur le territoire communal.

AXE 6

Favoriser une mobilité multimodale cohérente, efficace, durable et sûre

OBJECTIFS

- Définir une mobilité cohérente à l'échelle communale.
- Sécuriser et développer les mobilités douces.
- Encourager l'utilisation des transports publics et optimiser l'offre.
- Développer les solutions de mobilité partagée.

ACTIONS 2026–2031

- ✓ Étudier les opportunités de covoiturage et de parking partagé.
- ✓ Améliorer et développer les cheminements piétonniers et cyclables.
- ✓ Poursuivre les mesures permettant de sécuriser les déplacements.
- ✓ Œuvrer à l'augmentation de la cadence de la ligne 381.

AXE 7

Encourager le développement des énergies renouvelables et la rénovation des bâtiments

OBJECTIFS

- Accompagner la décarbonation des systèmes de chauffage.
- Encourager la rénovation énergétique et la production locale d'énergie renouvelable.
- Renforcer l'information et l'accompagnement de la population.
- Développer des solutions énergétiques collectives.

ACTIONS 2026–2031

- ✓ Étudier la simplification du dispositif de subventions et de communication en matière énergétique.
- ✓ Étudier la possibilité de développer un chauffage à distance à Cully.

AXE 8

Renforcer la communication et les informations à la population

OBJECTIFS

- Développer et cibler les moyens d'information selon les publics.
- Améliorer la rapidité et l'efficacité de l'information communale et faciliter les contacts avec l'administration.
- Rendre l'information plus accessible et renforcer la participation citoyenne.

ACTIONS 2026–2031

- ✓ Organiser des portes ouvertes autour des projets communaux.
- ✓ Engager des démarches participatives pour les grands projets.
- ✓ Mettre en place une GED (gestion électronique des documents), pour un accès facilité aux démarches numériques.